

ARRETE n° 2024-50
PERMISSION DE VOIRIE
INTERVENTION SUR POTEAU FRANCE TELECOM

Le maire de Héauville,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route,

Vu la demande formulée par la société SOGETREL, 16 Avenue du Québec, 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE, représentée par Mounia JAMIL, pour une intervention sur un poteau France télécom situé au croisement de la Blanche Pierre avec la route de la Roque Départementale 405.

Considérant la sécurité à mettre en place,

ARRÊTÉ :

Article 1^{er}

L'entreprise SOGETREL est autorisée à intervenir pour une intervention sur un poteau France télécom situé au croisement de la Blanche Pierre avec la route de la Roque Départementale 405, du 04/11/2024 au 04/12/2024,

Article 2

Les restrictions sont les suivantes :

- Restriction sur bretelles
- Circulation alternée manuellement
- Empiètement sur chaussée

Article 3

La signalisation sera faite par l'entreprise SOGETREL,

Article 4

L'entreprise SOGETREL, représentée par Mounia JAMIL, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie des Pieux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Héauville le 4 novembre 2024,

Le Maire
Benoît FIDELIN


